

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° n° 381 rapportant en ce qui concerne Ismaël Fareh l'arrêté d'expulsion n° 1088 du 19 septembre 1948.....

n° 381

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
16 avril 1951

Numéro JO  
n° 4 du 01/05/1951

Date du numéro  
1 mai 1951

### VISAS

Le Gouverneur des Colonies, N. SADOUL, Gouverneur de la Côte Française des Somalis, Chevalier de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable au Territoire par décret du 18 juin 1864

**Vu** l'arrête d'expulsion n° 1008 du 19 septembre 1949

**Vu** le rapport n° 659/Sûûreté du 21 mars 1951,

### TEXTE INTÉGRAL

#### Art. 1

— L'arrête n° 1608 du 19 septembre 1949, portant expulsion du Territoire de la Côte Française des Somalis, est rapporté en ce qui concerne : Ismaïl Fareh, Arabe, né au Yémen vers 1923, de Farah Mohamed et de Fatma Ahmed.

#### Art. 2

— Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

**Le Gouverneur.N. SADOUL.**